

La filière pêche des Pays de la Loire se dote d'un Contrat Stratégique de Filière pour les cinq prochaines années

Ce **vendredi 14 novembre**, la filière pêche des Pays de la Loire, réunie au sein de l'Association Interprofessionnelle Loire Océan Filière Pêche (LOFP), a signé avec le Conseil Régional des Pays de la Loire et la Préfecture de région des Pays de la Loire un **Contrat Stratégique de Filière** qui engage pour cinq ans l'ensemble des acteurs, de la production à la commercialisation, dans une démarche commune de structuration pour répondre aux transitions que connaît le marché et renforcer la compétitivité et la cohésion du secteur.

En présence de **José Jouneau**, président de LOFP, de **Fabrice Rigoulet-Roze**, Préfet des Pays de la Loire, **Claire Hugues**, Vice-Présidente de la Région Pays de la Loire et de nombreux représentants de la filière, cette signature marque une nouvelle étape pour une filière essentielle à l'économie territoriale littorale et à la vitalité des territoires maritimes ligériens.

Un projet collectif pour toute la filière

Fruit de plusieurs années de travail et de concertation entre pêcheurs, mareyeurs, halles à marée, transformateurs, distributeurs et institutionnels, le **Contrat Stratégique de Filière Pays de la Loire** vise à doter la filière d'une **stratégie globale et partagée**, à même de répondre aux défis économiques, environnementaux et sociaux qu'elle affronte : crise énergétique, difficultés d'accès à la ressource, perte d'attractivité des métiers, vieillissement de la flotte, partage de l'espace maritime, image des produits...

Créée en 2021, LOFP a déjà engagé de nombreux travaux régionaux, notamment sur la qualité et l'agrégation des produits, la communication ou encore l'attractivité des métiers. Ce contrat vient structurer et amplifier ces actions en inscrivant la filière dans une démarche pérenne, coordonnée et tournée vers le marché.

Un cap collectif pour préparer l'avenir

La stratégie s'articule autour de trois grands axes :

- Mise en adéquation de l'offre et de la demande (développement d'un outil de prévision des apports et des marchés, amélioration des infrastructures portuaires et notamment les Halles à Marées...)
- Commercialisation et valorisation des produits ligériens (meilleure connaissance des flux et des marchés)
- Communication et promotion des métiers et des produits de la mer, pour renforcer l'attractivité et la reconnaissance du savoir-faire régional

« Depuis quarante ans, nous avons géré les crises au coup par coup. Ce contrat stratégique nous permet enfin de prendre de la hauteur, d'anticiper et de construire une vision commune, de l'amont à l'aval souligne. Ce n'est pas un document de plus : c'est un outil de transformation. Grâce à la taxe éolienne, au soutien de nos partenaires et à la mobilisation de toute la profession et des pouvoirs publics, nous pourrions financer des projets concrets, comme la modernisation des chais de Noirmoutier

ou la création d'une unité de surgélation au service de toute la filière. » **José Jouneau, président du COREPEM et de LOFP**

« La filière pêche ligérienne est l'un des piliers de l'économie territoriale. Face aux défis des transitions, les acteurs de la filière ligérienne décident aujourd'hui de s'unir et de se donner une vision pour les cinq ans à venir, de l'amont à l'aval. L'État salue et soutient cette démarche constructive. Il poursuivra son rôle de facilitateur au service d'une filière stratégique, pérenne et plus résiliente. » **Fabrice Rigoulet-Roze, Préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique**

« La Région Pays de la Loire est fière de s'engager aux côtés de l'État et de l'ensemble des acteurs de la filière pêche pour signer ce contrat stratégique. Ce nouvel accord, fruit d'un travail collectif, va permettre de prioriser les actions du secteur, d'anticiper sa transition et de soutenir des projets concrets, innovants et porteurs d'emplois. Nous sommes fiers de poursuivre notre engagement aux côtés de la filière avec déjà plus de 3 millions d'euros investis depuis 2019, pour structurer l'interprofession, moderniser les outils de production et valoriser les produits de la pêche locale. La pêche ligérienne est une part de notre autonomie alimentaire et un pilier de notre identité régionale. » **Claire Hugues, vice-présidente de la Région en charge des Affaires maritimes**

Ce plan quinquennal est gage de visibilité, de structuration et de souveraineté pour toute la filière des produits de la pêche, de l'amont à l'aval. Il doit permettre, dans une démarche collective et partenariale, de sécuriser les emplois, renforcer la compétitivité et assurer la pérennité économique et environnementale d'un secteur clé pour le littoral atlantique, et plus globalement pour le territoire ligérien.

[Lien vers le Contrat Stratégique de Filière complet](#)

Contacts Presse :

Loire Océan Filière Pêche et Comité Régional des Pêche des Pays de la Loire

Alexandre Borreil / aborreil@aya-communication.fr / 06 76 32 27 69

Préfecture des Pays de la Loire

David Vernejoul / pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr / 06 07 45 19 36

Région Pays de la Loire

Élie Poupin / Elie.POUPIN@paysdelaloire.fr / 06 99 16 10 76